

# L'Aigle Infos

*L'information qu'il vous faut!*



HEBDOMADAIRE INDÉPENDANT D'INFORMATIONS GÉNÉRALES N°268 DU LUNDI 20 MARS 2023 - PRIX: 3000 GNF - ZONE CFA : 500

## Opinion

# Le chronogramme de deux ans n'est pas une éternité !

P.3



Édito à vue d'Aigle

## Vivement la réussite de la médiation des religieux

Dans moins de deux ans, l'on devra célébrer, avec la manière, le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée. Mais encore faut-il que tous les acteurs sociopolitiques acceptent de se faire violence pour placer le pays au-dessus des intérêts partisans. Ces derniers temps, les Forces vives reconstituées autour du RPG Arc-en-ciel, de l'UFDG, de l'UFR et du FNDC dissous menacent d'organiser des manifestations de rue dans le grand Conakry pour se faire entendre du CNRD et du gouvernement par rapport à la conduite de la transition. Et c'est au regard de cette situation plutôt préoccupante que les leaders religieux, soucieux de la préservation de la paix et de la cohésion sociale, ne se sont pas fait prier... P.2

EDUCATION

P.4



**La grève des enseignants contractuels suspendue**

BANO SOW À L'AG DE L'UFDG P.5



**« Il faudrait que la transition aboutisse au rétablissement de l'ordre constitutionnel »**

PAGE NOIRE

P.2



**Nondi K, membre du groupe Fac Alliance, n'est plus !**

TPI de Dixinn

P.4

**L'adjudant-chef Moriba Camara risque 25 ans d'emprisonnement**

Denrées de première nécessité

P.6

**Le GOHA demande aux commerçants de vendre au prix de revient pendant le Ramadan**

Crief

P.5

**Kassory, Diané et Oyé boudent leur première audience**



## Édito à vue d'aigle



### Vivement la réussite de la médiation des religieux

**D**ans moins de deux ans, l'on devra célébrer, avec la manière, le retour à l'ordre constitutionnel en Guinée. Mais encore faut-il que tous les acteurs sociopolitiques acceptent de se faire violence pour placer le pays au-dessus des intérêts partisans. Ces derniers temps, les Forces vives reconstituées autour du RPG Arc-en-ciel, de l'UFDG, de l'UFR et du FNDC dissous menacent d'organiser des manifestations de rue dans le grand Conakry pour se faire entendre du CNRD et du gouvernement par rapport à la conduite de la transition. Et c'est au regard de cette situation plutôt préoccupante que les leaders religieux, soucieux de la préservation de la paix et de la cohésion sociale, ne se sont pas fait prier

pour prendre sur eux la responsabilité d'entamer une médiation pour que le gouvernement et les Forces vives se

retrouvent autour de la table de dialogue pour une sortie de crise dans l'intérêt de la Guinée et des Guinéens, sans distinction d'ethnie, de région ou de religion. Le jeudi dernier, on le sait, les Forces Vives de Guinée ont boudé une rencontre qui était programmée avec le Premier ministre sous l'égide des religieux. Le lendemain, après l'abandon des poursuites contre Abdoul Sacko, coordinateur du Forum des Forces sociales de Guinée et membre des Forces vives, le Secrétaire général des Affaires religieuses et certains chefs religieux ont tenu une réunion au Centre Islamique de Donka avec un représentant des Forces Vives de Guinée. Parlant de l'objectif de cette réunion, Elhadj Karamo Diawara a dit ceci : « Le Premier ministre est prêt. Mais comme ils ne sont pas les décideurs, ils appartiennent à des partis, donc, il faut qu'ils se réfèrent. Ils ne peuvent pas nous répondre directement pour dire on a annulé et fixé telle date pour les négociations. Ils la fixeront sans aucune pression, et à n'importe quelle date, le PM viendra. On ne peut pas faire des négociations sans qu'on annule les manifestations d'abord. Il faut qu'elles soient annulées d'abord pour trouver un temps pour les négociations. Ça sera une négociation très franche »

Et il faut se réjouir du fait que grâce aux louables efforts de médiation consentis par les leaders religieux les Forces vives aient accepté une nouvelle fois de reporter leur marche qui était prévue le lundi 20 mars 2023 à une date ultérieure. Il est à espérer vivement que cette médiation des chefs religieux réussisse pour qu'on mène à bon port le navire de la transition pour que la Guinée s'ouvre fièrement les portes du cercle fermé des pays de la sous-région ou du continent où la démocratie et le respect des droits de l'homme ont droit de cité.

Kèfina Diakité

### PAGE NOIRE

## Nondi K, membre du groupe Fac Alliance, n'est plus !

**L'animateur culturel, à la RTG, Abdoul Kader Sylla alias Nondy K est décédé le vendredi 17 mars, à Conakry, des suites d'une courte maladie, plongeant le public mélomane et le monde culturel dans une profonde consternation.**



**P**our rappel, Abdoul Kader Sylla alias Nondy K est un membre fondateur du groupe de rap Fac Alliance. Il s'est révélé ces dernières années comme un grand animateur culturel, dans l'émission Max hip hop de la RTG. « Il se plaignait juste d'une douleur thoracique, c'est tout. C'est ainsi que nous avons décidé de le conduire à l'hôpital, c'est en cours de route qu'il a rendu l'âme », a témoigné sa veuve Massanou Traoré. L'artiste Elie Kamano a fait un témoignage sur le défunt en ces termes : « C'est une histoire qui a commencé dans les années d'or du hip pop de la musique urbaine, il a été l'un des premiers précurseurs de ce genre musical dans ce pays-là avec son groupe notamment Fac Alliance. Et vous n'êtes pas sans savoir le succès qu'ils ont eu à faire partout en Afrique, alors Nondi K par la pertinence de ses textes, de ses chansons c'est ce qui a fait aujourd'hui nous on le considère comme étant une valeur sûre du Rap, du Hip Pop dans notre pays. C'est un ambassadeur que nous perdons »

Ses collaborateurs de la RTG le décrivent comme quelqu'un de respectueux et qui aime son boulot.

« Il a marqué sa présence à la RTG à travers son émission, il mettait vraiment du sérieux au-delà il était humble. Vous avez vu déjà la mobilisation ce matin. Nondi K venait saluer tout le monde à la RTG. Quand il y a un cas social, il était là, alors aujourd'hui la RTG perd l'un de ses fruits, nous manquons de mot pour parler de Nondi K », a témoigné Sâa Martin Fancinadouno de la section syndicale de la RTG. Une foule de proches, d'amis et de collaborateurs a conduit Nondi K à sa dernière demeure le samedi 18 mars au cimetière de Cameroun. Que son âme repose en paix ! Que la terre de Guinée qu'il a servie avec amour et abnégation lui soit légère.

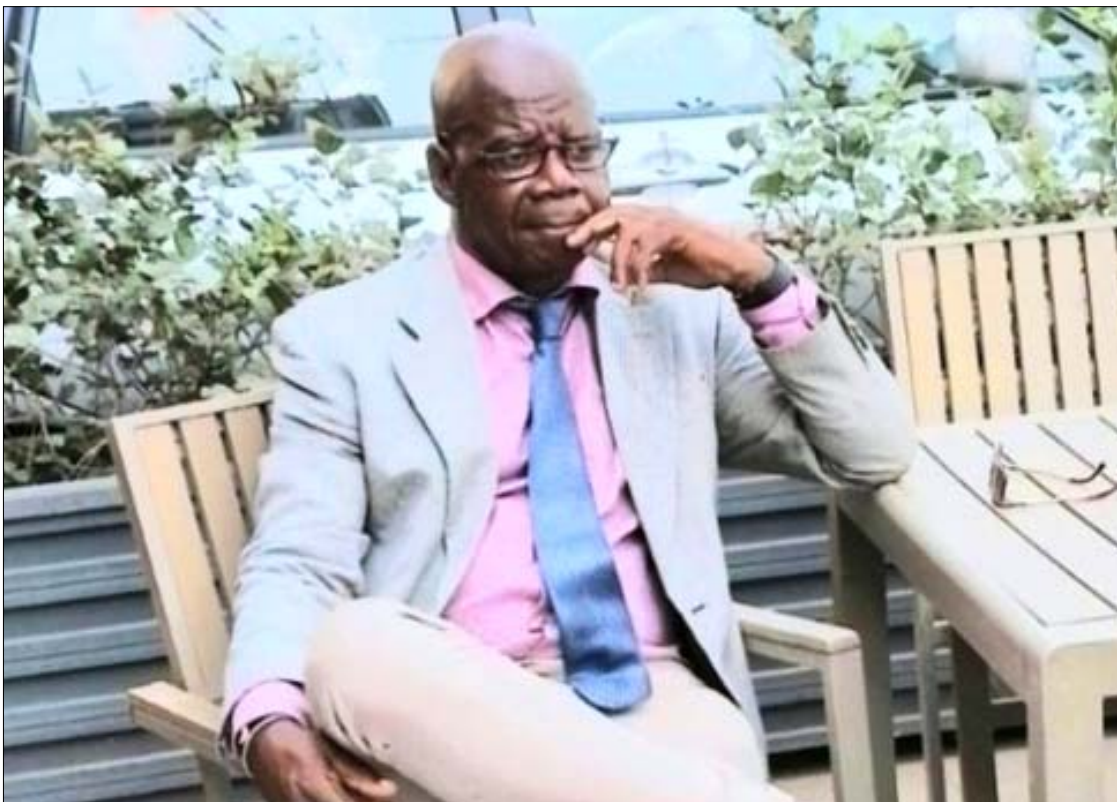
Mamadou Saïdou



OPINION

# Le chronogramme de deux ans n'est pas une éternité !

*À nous profanes de se demander à quoi aura réellement servi la marche des forces vives du 20 mars.*



**M**algré l'itinéraire officialisé, je suis à mon vif regret de conclure par anticipation qu'il en serait pas autrement par rapport aux vieilles habitudes que nous savons tous d'eux. L'Assaut final se passe toujours sur le mini territoire sans drapeau, sans constitution, sans monnaie nationale mais tout de même administré par un courant idéologique à sens unique et non négociable. Ils sont munis de cailloux comme au temps de Yasser Arafat pour le compte de l'organisation de libération de la Palestine (l'OLP) dans Jérusalem, capitale d'Israël.

Dans le cas particulier de Conakry, l'affrontement a toujours eu lieu dans la même zone de prédilection de ses pseudo indépendantistes ambulants; ils sont manipulés à souhait par un groupe d'individus vivant ici et à l'étranger.

De part mon analyse, j'estime que les revendications préconçues par les forces vives risquent de fragiliser la solidité de leurs démarches à l'effet de basculer dans une bataille d'usure depuis la table de négociation jusque dans les rues pour accoucher enfin de compte d'une guérilla

urbaine avec un plan B en poche, celui d'empêcher les Guinéens de respirer à pleins poumons.

**Logique de base**

Il y a une durée officielle de la transition actée par une commission tripartite (Cedeao, Cnrd et Forces vives). Les observateurs en charge d'évaluer la transition sont à Conakry et continuent de travailler dans une atmosphère bon enfant avec le gouvernement.

Les Guinéens normaux comme moi ne comprennent toujours pas d'où vient la grosse Athazagoraphobie de l'UFDG et de l'UFR au moment où la transition est au sommet de sa beauté, elle séduit dans les couloirs des institutions de Bretton Woods avec son parfum Bisimilaye. Aujourd'hui, notre économie n'est plus en rupture de ban avec les lignes basiques du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale.

Elle a prouvé par la convertibilité de sa monnaie, la maîtrise du taux d'échange, le contrôle sur les flux de capitaux, la stabilité du taux directeur. C'est simplement la porte ouverte au fondateur de la macroéconomie keynésienne qui disait en 1945: le premier critère

d'appréciation d'une économie forte passe obligatoirement par sa capacité à dompter les segments de sa recette fiscale.

Les embrouilles des missionnaires cosalobambetolais me paraissent étranges. Tantôt ils marchent pour la libération des détenus en conflit avec la loi, tantôt ils marchent pour le retour à l'ordre constitutionnel alors que ce chapitre est déjà derrière nous, tantôt ils marchent parce que la mer ne tarit pas! Encore la faute au colonel Mamadi Doumbouya, non pardon par la faute du Premier ministre Bernard Goumou à défaut d'être celle du Garde des Sceaux Mr Alphonse Charles Wright.

Espérons que les mois à venir, les forces vives ne marcheront pas à cause d'un marteau avalé par l'un d'eux depuis le village.

Allons seulement, Dieu vous voit, moi-même je vous ai à l'œil.

J'aurais mieux écrit si j'avais été à l'école.

**Thomas Morgan Mamy**  
**Éditorialiste,**  
**Observateur de société.**  
**Tél 629 89 27 58**  
**Whatsapp 623 19 49 16**

## BANO SOW À L'AG DE L'UFDG

# « Il faudrait que la transition aboutisse au rétablissement de l'ordre constitutionnel »

*L'UFDG a tenu son Assemblée générale le samedi 18 mars. Une occasion que Bano Sow, un des vice-présidents du parti, a mise à profit pour s'exprimer sur la manifestation pacifique des forces vives de Guinée (FVG) qui était prévue pour le lundi 20 mars mais qui a été finalement reportée à une date ultérieure.*



« L'ANAD appartient aux forces vives et les forces vives ont formulé des déclarations pour exiger des préalables afin que nous puissions discuter de notre pays. Comme vous le savez, jusqu'à présent, nous ne trouvons pas le bon chemin. Le Premier ministre a fini par demander aux religieux d'apporter leur concours. Par respect pour eux et parce que notre président est un homme de paix, nous avons accepté le principe. Nous avons des préalables clairement définis pour que nous puissions nous asseoir et obtenir un dialogue constructif pour notre pays. Mais comme vous le savez, jusqu'à présent, nous n'obtenons pas gain de cause. Mais par respect pour les religieux, nous avons accepté de reporter deux manifestations que nous avions programmées parce que nous avons besoin de nous exprimer, d'exprimer notre mécontentement, d'exprimer notre désaccord sur la manière dont le pays est géré. Nous ne pouvons faire confiance à une junte qui a pris des engagements et qui n'a respecté jusqu'à présent aucun engagement. C'est pourquoi,

nous n'avons pas le choix que de nous exprimer par le recours qui nous reste à travers des manifestations au niveau des places publiques (...). Nos dirigeants ont accepté qu'on accepte de reporter la manifestation du 09 mars alors que nous étions prêts. Mais pour respect de la démarche des religieux, nous l'avons fait. Le 15 mars également, nous avons accepté de reporter. Tout cela, pour montrer notre bonne foi et notre disponibilité et à ce que notre pays soit géré selon les règles parce qu'il n'y a pas d'alternatives, il faudrait que la transition aboutisse au rétablissement de l'ordre constitutionnel. Aujourd'hui, les forces vives ont demandé que le lundi 20 mars qu'il y ait une manifestation. Les religieux demandent encore une fois de plus d'accepter de reporter parce qu'ils estiment qu'ils ont des engagements et qu'ils réussiront. Nous ne faisons confiance en personne. Nous voulons des résultats, nous avons besoin d'actes concrets (...)

**Mamadou Saïdou**



TPI DE DIXINN

# L'adjutant-chef Moriba Camara risque 25 ans d'emprisonnement

**Le substitut du Procureur général près le Tribunal criminel de Dixinn a requis une peine lourde contre le policier Moriba Camara, présumé assassin du jeune Thierno Mamadou Diallo, tué à Hamdallaye en juillet 2022, lors d'une manifestation de protestation contre l'augmentation du prix du litre du carburant à la pompe sous le régime du colonel Mamadi Doumbouya. Dans son réquisitoire du lundi 13 mars 2023, Mamadou Hady Diallo, représentant du Ministère public, a sollicité du Tribunal de Dixinn, vingt-cinq ans de prison contre cet officier.**



**L'**adjutant-chef Moriba Camara est détenu à la maison centrale de Coronthie depuis plusieurs mois à la suite de son inculpation. Ce policier est accusé du meurtre du jeune élève et candidat au BEPC, Thierno Mamadou Diallo, première victime sous le CNRD. Devant le tribunal, le prévenu a reconnu à la barre lors de son interrogatoire, avoir tiré sur les lieux où la victime a été trouvée. Mais il n'a pas admis être l'auteur de ce massacre, puisque selon lui, les coups de feu qu'il a tirés sur cet endroit n'étaient que des tirs de sommation dont les effets ne peuvent pas commettre un tel acte. Le ministère public quant à lui, est convaincu que le seul auteur de la mort de ce jeune, est ce policier qui comparaît devant leur juridiction. C'est pourquoi, il devrait écopier d'une peine de 25 ans de prison pour ce qu'il a commis.

« Je pense bien qu'il ne faudrait pas voir la peine qui a été requise, mais plutôt les éléments que nous avons présentés. C'est lorsque nous constatons à travers des éléments qui ont été contradictoirement discutés, la constitution de l'infraction mais aussi l'imputabilité de l'infraction par rapport à tout ce qui s'est passé. Et le ministère public a exploité des faits, notamment les différents

rapports qui ont été fournis mais aussi les témoignages dont lui-même, l'accusé, a reconnu devant ce tribunal criminel. Il a reconnu que parmi les cinq policiers qui étaient présents ce jour-là, c'est le seul qui avait tiré sur le lieu.

Dans l'entendement populaire, quand on parle de la peine, c'est elle qu'on voit mais ce n'est pas que ça. Il faut voir l'infraction qui a été commise. Je pense bien nous avons requis cette peine conformément à la loi. La loi pénale en son article 206 a prévu 30 ans et nous, nous avons requis 25 ans mais le juge est libre de décider conformément à la loi et les pièces que nous avons fournies à l'audience », a requis Mamadou Hady Diallo.

Les avocats du prévenu rejettent cette peine et demandent l'acquittement de leur client pour délit non prouvé. Ils estiment que, les rapports médico-légaux que le tribunal brandit comme éléments de preuve pour inculper Moriba Camara ne sont pas fiables.

« J'estime qu'il faut qu'on analyse ces pièces, cas par cas. Ils se fondent sur des pièces qui ont été obtenues par la fraude. Ce sont des pièces qui sont colmatées par des personnes qui ne sont pas identifiées, et qui ne sont même pas identifiables. Il (le

procureur) requiert plutôt du tribunal criminel de condamner notre client à vingt cinq (25) ans de prison, ce qui veut dire qu'il reste en prison de cette année jusqu'à l'an 2048, ça c'est inacceptable. Nous sommes d'accord qu'il y a eu un mort, ce que nous déplorons tous, mais on ne peut pas quand même accepter qu'on condamne un innocent parce qu'il y a eu un mort d'homme. Nous demandons tout simplement l'acquittement de Monsieur Moriba Camara », a fait savoir Me Kabinet Kourala Kéita.

Comme le ministère public, la partie civile, représentée par Maître Thierno Souleymane Baldé, est convaincu que l'assassin du jeune n'est personne d'autre que l'adjutant-chef Moriba Camara. Il souhaite à son tour que la peine requise par le substitut du procureur près le

TPI de Dixinn soit appliquée contre le prévenu avec une indemnisation de plus de dix milliards de GNF.

« Les avocats de la défense sont venus dans leurs plaidoiries, au lieu de démontrer l'innocence de leur client, ils commencent à discuter de la forme ou bien de la légalité des analyses qui ont été faites. Chose qui aurait y avoir lieu avant les réquisitions et les plaidoiries. Mais au-delà de tout ça, vous avez suivi et écouté les débats, il n'y a eu que l'adjutant-chef Moriba Camara qui a tiré à l'endroit où malheureusement, Thierno Mamadou Diallo a perdu la vie. Tous les témoins ont affirmé qu'il n'y avait que le seul pick-up à l'endroit où il a été tué. Et lui-même a dit ici qu'il a tiré et les analyses ont démontré l'endroit où il y a eu le décès de Thierno Mamadou Diallo et l'endroit où l'adjutant-chef

Moriba Camara a tiré et que c'est bien cette balle qui l'a touché. Donc, nous réclamons juste l'application de la loi, nous sommes de la partie civile pas pour demander la condamnation d'un innocent. Donc, c'est ce que nous réclamons, qu'il y ait une décision de justice exemplaire. Et nous réclamons aussi une caution de dix milliards contre Moriba pour ce meurtre parce que personne ne pouvait imaginer ce que ce jeune représentait pour sa famille. Il pourrait être, bien entendu, un ministre de la République pourquoi pas un Président », a-t-il laissé entendre.

Cette peine sera-t-elle confirmée, réduite ou annulée ? La sentence est attendue le lundi 27 mars 2023 au Tribunal de Première Instance de Dixinn.

Samuel Demba. D

## REPORT DE LA MARCHÉ DU 20 MARS Les confidences de Cellou Dalein Diallo

**L'**e report de la marche du 20 mars projetée par les Forces vives de Guinée donne lieu à des interprétations de toutes sortes dans la cité. Selon Mediaguinee, le samedi, 18 mars 2023, les acteurs des forces vives de Guinée (FVG) se sont retrouvés par visioconférence. Cellou Dalein Diallo de l'UFDG aurait dit que son parti a demandé le report de la manifestation.

« Mon parti m'a mis en minorité et demande le report de la manifestation. La majorité de mon Bureau Politique demande également de laisser une chance à la médiation des religieux », aurait dit M. Diallo à ses interlocuteurs. Une annonce qui aurait surpris les leaders présents. Par conséquent, Sékou Koundouno des forces vives, par ailleurs un des responsables du FNDC aurait juré de ne pas rédiger le communiqué annonçant le report. A en croire le site



d'information qui cite une autre source proche du RPG Arc-en-ciel (ex-parti au pouvoir), l'ancien président le professeur Alpha Condé aurait demandé à son parti de ne pas s'opposer à la décision de Cellou Dalein Diallo en ces termes. « Il ne faut pas s'opposer à Cellou Dalein, il se rendra compte de l'évidence... », a réagi l'ancien président. On le voit donc, la décision de reporter la marche du 20 mars n'a pas été facile à prendre. Comme indiqué plus haut, certains membres non des moindres, se sont

prononcés en faveur d'un report pour donner plus de chance à la médiation entamée par les chefs religieux pour mettre notre pays à l'abri des manifestations de rue, avec leur lot de morts et de destructions de biens publics et privés. Pour d'autres par contre, il fallait maintenir le mot d'ordre de marche pour le lundi 20 mars pour ne pas passer certainement pour des faibles ou des peureux face au CNRD et à son gouvernement.

Kéfina Diakité



## DENRÉES DE PREMIÈRE NÉCESSITÉ

# Le GOHA demande aux commerçants de vendre au prix de revient pendant le Ramadan

*Lors d'une sortie cette semaine, le président du Groupe organisé des hommes d'affaires (GOHA), Abdallah Chérif, a demandé aux commerçants de vendre les denrées de première nécessité au prix de revient pendant cette période de carême chrétien et pendant le Mois Saint de Ramadan pour les musulmans.*



« Vous savez, notre organisation est sur le terrain ça fait 20 ans. Et depuis vingt ans c'est nous qui nous bousculons toujours les autorités à la veille du mois saint de Ramadan, et les autorités ont toujours répondu favorablement depuis lors. Nous ne les accusons pas, mais en répondant favorablement, les différents chefs d'Etat là ont toujours accordé des réductions », a-t-il indiqué. Et d'exhorte les opérateurs économiques au respect strict de la décision du gouvernement qui vise à alléger le panier de la ménagère.

« Aux opérateurs économiques, je demanderai de faire des efforts pour que les prix des denrées de première nécessité soient vraiment stables. Faisons ce sacrifice là même si nous pouvons diminuer pour vendre au prix de revient. Vendons au prix de revient surtout pour le mois saint de Ramadan. Je prie tout le monde pour le faire, et en tant que

musulman pratiquant, faisons ça pour soulager la population ».

Abdallah Chérif a par ailleurs invité les autorités à s'intéresser davantage à la promotion de l'agriculture.

« Moi je vais inviter le Président de la transition, le Premier ministre et le ministre de l'Agriculture à nous appuyer sérieusement pour l'agriculture. Tant qu'on parle de cordon douanier on n'a pas encore bougé. Dans les conditions normales, on devrait parler comment exporter, comment arranger bien nos produits pour que ça soit présentable pour pouvoir exporter. Et pour ça, il faut qu'il y ait d'abord l'autosuffisance alimentaire dans notre pays. Tout le monde doit penser sérieusement à l'agriculture. Donc, nous invitons le chef de l'Etat à nous appuyer dans l'agriculture », invite le président du GOHA. Reste à savoir maintenant si son appel sera entendu. Attendons de voir.

**Kéfina Diakité**

## INTERVIEW

## EDUCATION

# La grève des enseignants contractuels suspendue

*Le mot d'ordre de grève lancé dans le secteur éducatif guinéen depuis le 24 février dernier a été levé le lundi 13 mars 2023 sur toute l'étendue du territoire national. Le Collectif des Professionnels de l'Education et la Coordination Nationale des Enseignants de Guinée ont annoncé cette décision à travers une déclaration dans laquelle, ces enseignants contractuels décident d'observer une trêve de cinq semaines en vue de permettre au gouvernement de la transition de trouver une issue à leurs revendications. Mais qu'est-ce qui a amené les enseignants contractuels à prendre cette décision ? Moussa Doré, président Collectif des Professionnels de l'Education s'est prononcé sur ce sujet à travers une interview accordée à votre hebdomadaire.*

**L'**Aigleinfos : A travers une déclaration publiée dans la presse, vous avez décidé de suspendre votre mot d'ordre de grève lancé le 24 février dernier jusqu'au 20 avril 2023. Pourquoi maintenant ?

**Moussa Doré :** Il vous souviendra qu'au lendemain du lancement de la grève, le Gouvernement a invité le Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation, le syndicat et nous enseignants contractuels de Guinée au Ministère de l'Administration du territoire et de la Décentralisation pour échanger par rapport à la situation qui est en train d'impacter l'école guinéenne. Des propositions ont été faites : la mise en place d'une commission mixte par région pour la paie de la prime d'un mois suivie de l'enrôlement des enseignants contractuels communaux ; la mise à disposition de la commission mixte du fichier issu de la remontée des DPE par le MADT. Beaucoup de choses restent à régler comme le cas des enseignants contractuels qui sont restés à Conakry et qui n'ont pas encore été affectés ; la prise en charge de ceux de Boké qui ont signé le contrat et qui sont en situation de classe mais qui n'ont pas été payés parce que leurs noms n'ont pas été remontés par les autorités éducatives à la base ; nous avons parlé aussi de la prise en charge de ceux de Fria ; de l'engagement des enseignants contractuels à la fonction publique. On parle de ça depuis quatre ans et on n'a pas besoin d'un test pour intégrer à la fonction. A la suite de cette rencontre, nous nous sommes dit qu'il fallait aller rencontrer la base pour savoir si on pouvait lever la grève ou pas.

**L'Aigleinfos :** Quelle a été l'appréciation de la base quand vous lui avez soumise ces propositions ?

**Moussa Doré :** Avec la base, nous avons pris près de trois semaines pour discuter de la position de chacun et voir si on pouvait lever la grève. Donc la base a été largement



consultée. Vous savez que nous avons nos représentants dans toutes les trente-trois préfectures de la Guinée. Et dans ces préfectures, nous avons installé des applications pour faire des visioconférences lorsqu'on a des réunions d'urgence. Et ce n'est qu'à partir de ce lundi qu'un consensus a été trouvé pour lever la grève. Donc ils sont d'accord qu'on donne un moratoire au gouvernement.

**L'Aigleinfos :** Dans vos préalables, vous réclamiez cinq mois de salaire à l'Etat alors que maintenant c'est seulement un mois qui est en train d'être payé. Est-ce que c'est parce que le mot d'ordre n'a pas été suivi après les jours qui ont suivi le lancement de votre grève ?

**Moussa Doré :** Oui, on avait réclamé cinq mois mais ce qui a fait que nous avons cédé, c'est parce que nous nous réjouissons du travail de toilettage. Vous savez, la liste est partie jusqu'à 18 mille enseignants contractuels ; et on nous demande d'attendre qu'ils toilettent le fichier. Bien sûr que nous avons nos représentants dans les commissions. Aujourd'hui laissez-moi vous dire que beaucoup de choses ont été décelées qui étaient encore sur la liste. Il y'a des gens qui ont leurs noms sur la liste mais qui n'existent pas ; il y'a aussi les noms des anciens

fonctionnaires qui étaient sur la liste et on est en train de déceler. Cela va permettre qu'à la fin de l'enrôlement qu'on puisse réduire la liste pour trouver le nombre exact des enseignants contractuels.

**L'Aigleinfos :** Est-ce qu'on peut dire qu'à la suite de ces négociations, vous croyez que l'Etat va payer vos arriérés ?

**Moussa Doré :** Nous sommes confiants, et nous pensons bien que l'Etat va les payer parce qu'il nous a dit que la liste des enseignants contractuels est touffue de doublons, des gens qui ne sont pas contractuels ni en situation de classe. C'est quand ils vont finir de nettoyer le fichier, ils pourront faire face à nos problèmes.

**L'Aigleinfos :** La grève est suspendue jusqu'au 20 avril prochain. Qu'est-ce que vous demandez aux enseignants contractuels ?

**Moussa Doré :** Nous demandons à tous les enseignants contractuels d'aller dans les classes, donner les cours et de rester à l'écoute du bureau de Conakry. S'il y'a une nouvelle décision, nous ferons un communiqué et ils seront informés à temps.

**L'Aigleinfos :** Merci à vous Monsieur Moussa Doré !

**Moussa Doré :** C'est moi qui vous remercie.

Interview réalisée par  
Samuel Demba. D



CRIEF

# Kassory, Diané et Oyé boudent leur première audience

**Le procès des anciens dignitaires du régime déchu s'est ouvert le mercredi 15 mars 2023 au tribunal de la Cour de Répression des Infractions Economiques et Financières (CRIEF). Dr Ibrahima Kassory Fofana, dernier Premier ministre d'Alpha Condé, Dr Mohamed Diané, ancien ministre de la Défense, Chargé des Affaires présidentielles et Oyé Guilavogui, ancien ministre de l'Environnement et des Eaux et forêts ont tous brillé par leur absence à cette première audience.**



**C**e jugement est l'un des procès les plus attendus après l'ouverture de celui sur les événements du massacre du 28 septembre 2009. Pour ce premier jour d'audience, un dispositif sécuritaire impressionnant était visible à l'entrée du siège de la CRIEF. Contre toute attente, aucun des prévenus cités plus haut n'a répondu à l'appel

d'Alhassane Mabinty Camara, juge et Francis Kova Zoumanigui, président de ce tribunal économique. Leur absence a donc été constatée dans la salle d'audience après l'appel de leur dossier.

D'abord à 10H30 minutes, dans la matinée du mercredi 15 mars, c'est le dossier de l'ancien ministre de l'Environnement, Oyé Guilavogui, qui a été appelé par

le juge Alhassane Mabinty Camara. Ni le prévenu ni son avocat, personne n'était présent dans la salle. Pourtant, le ministère public dans son réquisitoire, a laissé entendre qu'une note leur avait été notifiée pour leur comparution. Mais que ces accusés avaient opposé leur refus de comparaître par devant ce tribunal.

« Comme vous le constatez,

nous avons programmé l'audience de Dr Kassory, Diané et Oyé en cette date du 15 mars 2023. Avant même cette date, nous avons envoyé des lettres d'avertissement comme la loi le dit à l'effet d'informer les différents prévenus de la date qui a été retenue. Ces lettres d'avertissement ont été signifiées par voie d'huissier ; et nous avons fait un ordre d'extraction que nous avons adressé au régisseur de la maison centrale à l'effet de faire extraire ces prévenus et les présenter à ce tribunal pour leur comparution. Mais malheureusement, ils ont opposé un refus catégorique au régisseur », a fustigé Aly Touré, procureur spécial de la CRIEF.

Me Pépé Antoine Lama, l'avocat de l'Etat constitué pour le dossier concernant le ministre Oyé et Dr Diané s'est aussi insurgé contre cet état de fait.

« C'est une fuite en avant. Ce sont ces mêmes prévenus qui depuis plusieurs jours demandent au juge leur procès. Et quand on prend des mesures correctes de venir devant la presse, le peuple de Guinée pour s'expliquer publiquement par rapport aux faits articulés à leur encontre, ils décident de créer le vide. Ça veut simplement dire qu'ils sont en train de cacher quelque chose, ils ne veulent pas être mis devant les faits qui les accablent. Faits pour lesquels ils ne peuvent nullement s'en sortir. En tout état de cause, le Ministère public n'a pas besoin d'être guidé pour faire une correcte application de la loi », a martelé cet avocat.

Le président du Tribunal a donc décidé de renvoyer l'affaire au 22 mars pour la comparution du prévenu.

Et à 14H00 dans la même salle du tribunal de la CRIEF, le deuxième lot de dossiers programmés au rôle du jour figuraient ceux de Dr Kassory et Dr Diané. Même constat puisque et les prévenus ni leurs conseils, aucun n'a répondu à l'appel du président Francis Kova Zoumanigui.

« Le président du Tribunal a décidé de renvoyer l'affaire Kassory et Diané, au 20 mars et celle d'Oyé le 22 mars 2023 et a ordonné la comparution des différents prévenus sous la diligence du Ministère public. A cet effet, nous allons procéder à toutes les diligences nécessaires telles que nous l'a ordonné la

chambre de l'instruction. Et les résultats qui en sortiront, nous allons les soumettre à la chambre et à elle seule de prendre la décision qui sied », a menacé le procureur Spécial de la CRIEF.

La défense de ces prévenus ne souscrit pas à cette démarche. Me Salifou Béavogui désapprouve le Ministère public et affirme que le dossier de son client n'est plus au niveau de la CRIEF.

« Pour le moment, chacun de nous doit attendre jusqu'à ce que la Cour suprême tranche. C'est pour cette raison que mon client est en droit de refuser de comparaître devant une juridiction qui n'est pas compétente. Sinon, la prison que mon client est en train de purger maintenant, son seul crime c'est parce qu'il a été investi de la confiance du Président Alpha Condé pendant onze ans comme ministre. Or si en Guinée, être ministre est une infraction, j'ai bien peur. Donc, l'audience qui a été renvoyée au 22 mars ne nous engage pas. Notre dossier n'est pas à la CRIEF, il est à la Cour suprême », a-t-il réagi.

« Aujourd'hui on lance le défi, aucun acte de détention ne les concerne présentement. Quand quelqu'un est séquestré et privé de ses libertés, vous voulez qu'il vienne faire le jeu d'un procès dont la balance n'est pas équilibrée. Et si on leur prête ce jeu, on rentre dans leur renvoi systématique, jusqu'à la fin de la transition, le procès de Dr Kassory ne prendra jamais fin, et on voit que tout est dessiné. Comme le maillon faible de la transition c'est le parquet de la CRIEF, nous refusons de contribuer quand le droit est écorché. Tout le problème aujourd'hui c'est d'empêcher notre client d'être candidat demain. Nous invitons les uns et les autres au respect de la dignité humaine », enchaîne Me Sidiki Béréty, l'un des avocats de l'ancien Premier ministre.

Sur le report du procès de son client au 20 mars 2023, l'avocat poursuit en ces termes: « Ils peuvent nous emmener menottés et quand on ne parle pas ; est-ce qu'ils vont nous faire parler ? Le dé est pipé. Quand-même on doit être galant, on n'est pas dans l'animosité mais essayez de nous brutaliser, l'histoire va rettenir ».

Samuel Demba. D

## AG DU RPG ARC-EN-CIEL Alpha Condé demande à ses militants de soutenir l'appel des Forces vives de Guinée



Cette assemblée générale du samedi 18 mars a été présidée par l'ancien ministre de l'Elevage, Patrick Millimouno. Du haut du podium, l'ancien dignitaire du régime Condé a traduit un message du président déchu aux militants. « Comme essentiel, c'est le message du président Alpha Condé qui demande

à tous les militants et militantes d'être en phase avec toutes les décisions et orientations des Forces Vives parce que nous sommes partie intégrante des FVG », a-t-il lancé.

Patrick Millimouno a précisé que le RPG Arc-en-ciel n'est pas demandeur de la manifestation prévue pour ce 20 mars dans le grand Conakry. « L'appel est lancé par les Forces Vives. Nous n'avons

pas de message personnel en tant que parti, et il n'y aura pas de manifestations », a-t-il précisé.

Les responsables du parti ont déploré le manque de mobilisation des militants à l'Assemblée générale de ce samedi 18 mars. Ils demandent aux responsables des structures de prendre leur responsabilité. « Il faut remobiliser notre grand parti pour que nos activités soient aussi fortes et évidentes parce qu'il faut que nous redynamisons nos structures », dira-t-il.

La lettre adressée par Dr Kassory Fofana depuis son lit de malade à la veille de son procès n'est pas passée inaperçue. Le bureau politique national du parti invite le peuple de Guinée à s'approprier ce message pour comprendre l'opinion exprimée par l'ancien Premier ministre.

Samuel Demba .D

**L**e samedi 18 mars, au cours de son Assemblée générale hebdomadaire à son siège à Gbessia, dans la commune de Matoto, le RPG Arc-en-ciel a dit soutenir la marche qui était projetée par les Forces Vives de Guinée le 20 mars dans le grand Conakry. Une marche qui a été finalement reportée à une date ultérieure suite à la médiation des religieux.



## PRIMATURE

# Bernard Goumou en colère contre les Forces Vives de Guinée

**Les poursuites judiciaires contre le Coordinateur du Forum des Forces Sociales ont servi de prétexte aux Forces Vives de Guinée de refuser de rencontrer pour la deuxième fois dans la semaine avec le Premier ministre le jeudi 16 mars 2023. Dr Bernard Goumou s'attendait à ce que ce rendez-vous soit fauché puisqu'il avait promis à ces acteurs de les faire revenir lors de leur rencontre du lundi qui a précédé. Après avoir passé des heures sans la moindre ombre de ces Forces Vives mécontentes de la conduite de la transition, le chef du Gouvernement a fait part de sa colère.**



« Nous sommes venus rencontrer les leaders religieux, mais c'est dommage de constater la chaise vide de nos frères (Les forces vives). Je profite de l'occasion pour lancer un appel à nos frères, pour dire qu'aucun sacrifice n'est de trop pour la Guinée. Je réitère de nouveau, la main tendue du gouvernement. J'ai dit aux religieux qu'à tout moment, lorsqu'ils auront besoin de moi, je viendrai m'asseoir à cette table d'échange et de négociation avec nos frères. La Guinée appartient à tous les Guinéens, c'est dans ce cadre que nous faisons des efforts et pour rester en droite ligne avec la vision du

président de la transition qui m'a confié une mission ultime. Ma première mission d'ailleurs, c'est d'apporter la paix à la Guinée et de mettre tous les fils et toutes les filles de la Guinée ensemble. Je ne serai jamais fatigué, je reviendrai mille fois s'il faut pour qu'on puisse s'asseoir sur la table. Je suis sûr qu'ensemble, on peut trouver la solution pour la Guinée. Vous savez, quand vous devez aller en négociation, vous ne devez pas parler de préalables. Nous aussi, nous avons bien décrit la position du gouvernement aux religieux », a déploré Dr Bernard Goumou. Pour lui, c'est seulement autour de la

table, qu'il faudra trouver des solutions pour le problème guinéen.

« Je pense que c'est autour d'une table qu'on peut discuter de tout cela. Quand vous devez aller en négociation et vous parlez de préalables, cela dénote de la mauvaise foi. Nous disons que toutes les portes du gouvernement et de la Primature sont ouvertes, qu'on s'assie et qu'on échange sur les problèmes de la Guinée. Nous avons pris la ferme résolution qu'il n'y aura pas de sujet tabou. Nous avons invité les religieux et les sages, à être arbitres de ces échanges », a-t-il sollicité.

**Samuel Demba. D**

## DÉTOURNEMENT PRÉSUMÉ DE DENIERS PUBLICS

# Les affaires OGP et OGC renvoyées respectivement au 21 mars et au 04 avril

**Le lundi 14 mars 2023, les anciens directeurs généraux de l'Office Guinéen de Publicité (OGP) et de l'Office Guinéen de Chargeur (OGC) et Mamadou Saliou Barry ancien comptable de l'OGC tous en liberté ont comparu à la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (CRIEF). Ils sont poursuivis pour des faits présumés de détournement de deniers publics. Les deux affaires ont été renvoyées respectivement au 21 mars et au 04 avril.**

**P**aul Moussa Diawara, ancien DG de l'OGC et son comptable sont soupçonnés d'avoir détourné plus de 25 milliards de francs guinéens entre 2014 et 2016 suite à la dénonciation de feu Sorel Sankhon, ancien Directeur Général Adjoint de l'Office Guinéen des Chargeurs. Lors de leur comparution en décembre dernier, ils ont rejeté en bloc les accusations portées contre

eux.

Selon leur avocat, les 25 milliards qui font l'objet de débat représenteraient le fonctionnement de l'Office Guinéen des Chargeurs et le Directeur de la Marine Marchande pour une durée de 36 mois et les deux entités avaient le même compte, c'était le compte de l'OGC.

L'Agent judiciaire de l'État, pour sa part, soutient que les plaidoiries de la défense

traduisent un embarras et demande humblement à la Cour d'appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Mamadou Saliou Barry, un des prévenus, s'est exprimé en ces termes: « Je m'en remets aux déclarations de nos 2 conseils. Je ne saurais mieux me défendre parce qu'ils ont dit la vérité »

Sékou Camara, ancien DG de l'OGC, a indiqué qu'il était payé à 6 millions de francs guinéens comme salaire mensuel et que depuis 2000, il vit dans une annexe qu'il a construite lorsqu'il était enseignant. « Je ne peux pas détourner 25 milliards et que je vive dans ça », s'est-il défendu. Le président de la Cour, Me Koulemou, a renvoyé cette affaire de l'OGC au 04 avril



2023.

Pour ce qui est de l'affaire pour laquelle l'ancien Directeur Général de l'OGP

est poursuivi devant la CRIEF, elle a été renvoyée au 21 mars prochain.

**Mamadou Saïdou**

**Le Diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses; tandis qu'Allah vous promet pardon et faveur venant de Lui. [...]**



## COMPARUTION À LA CRIEF

## Ce que Keamou Bogola Haba du FNDDT conseille à Kassory et Cie

**Le refus de Kassory et Cie, les anciens dignitaires du régime d'Alpha Condé de comparaître le 15 mars à la CRIEF a fait réagir le coordinateur du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDDT), Keamou Bogola Haba.**



**P**oursuivis pour des faits présumés de détournement de deniers publics, Dr Ibrahima Kassory Fofana (ancien Premier ministre), Dr Mohamed Diané (ancien ministre de la Défense) et Oyé Guilavogui (ancien ministre de l'Environnement) étaient attendus le mercredi, 15 mars 2023 devant la chambre de jugement de la Cour de Répression des Infractions Économiques et Financières (Crief). Mais ces anciens dignitaires du régime d'Alpha Condé ont brillé par leur absence. Ce

qui a fait réagir le coordinateur du Front National pour la Défense de la Constitution (FNDDT), Keamou Bogola Haba.

« Un homme politique n'est pas au-dessus de la loi, il est sujet de droit comme le citoyen ordinaire car le respect de la justice de notre pays est non seulement un devoir citoyen mais surtout une obligation légale. Depuis le 28 septembre 2022, l'ancien Président, le capitaine Moussa Dadis Camara, a fait tomber un autre grand tabou. Son acte de soumission à la justice de

son pays oblige désormais ses compatriotes Kassory Fofana, Mohamed Diané, Oyé Guilavogui, Mamadou Cellou Dalein Diallo, Alpha Condé et Cie et chacun de nous à obligatoirement comparaître de gré ou de force devant le juge, en cas de convocation et cela indépendamment de notre croyance ou non en la justice de notre pays... Malheureusement pour eux, nous sommes sous le régime de la refondation où l'égalité de tous devant la loi commence à être la règle. Mais comme hier, ils continuent de mépriser la justice guinéenne et veulent faire comprendre qu'ils sont des intouchables. Ils continuent de croire que les manifestations de rue vont faire plier ces jeunes magistrats et militaires qui doivent faire l'histoire et donner à la justice guinéenne sa place de dernier recours avant la justice de Dieu et à l'État, le pouvoir de puissance publique suprême», a écrit le coordinateur national du FNDDT, Keamou Bogola Haba, sur sa page Facebook. Une sortie largement commentée dans les états-majors politiques concernés.

**Mamadou Saïdou**

KODIARAN (MANDIANA)  
Lancement des travaux de construction d'un dépôt pétrolier

**La Société nationale des pétroles (SONAP) a procédé le vendredi 17 mars 2023, à la pose de la première pierre d'un dépôt pétrolier à Kodiaran, une sous-préfecture relevant de la préfecture de Mandiana, en Haute Guinée.**

« A ma prise de fonction le 08 décembre 2021, avec mes collaborateurs et tout le personnel de la SONAP, nous vous avons proposé un cadrage stratégique extrait de la vision 2040 aligné sur les ambitions du CNRD, dont entre autres la desserte de tout le territoire en produits pétroliers et dérivés. La pénurie de produits pétroliers cause parfois beaucoup de désagréments aux populations des centres urbains et des campagnes, qui ne demandent qu'à avoir un accès régulier et facile à ce produit stratégique qui est le carburant. Cette cérémonie marque le début d'une réponse durable à l'épineux problème de disponibilité suffisante de produits pétroliers dans notre cher pays, mon équipe et moi sommes fiers et émus à travers cet important événement. C'est le lieu et le moment de rappeler que l'idée de la construction de ce dépôt pétrolier dont la pose de la première pierre s'effectue, émane exclusivement de Son Excellence Colonel Mamadi Doumbouya président de la transition, chef de l'Etat, chef suprême des armées. », a déclaré dans son discours, le directeur général de la SONAP, Amadou Doumbouya.

Quant au responsable de l'entreprise Parlym international en charge des travaux, il a dit ceci : « Sachez que Parlym intervient depuis plus de 40 ans sur le continent africain pour la réalisation d'installations pétrolières et gazières. Il y a presque 20 ans que nous accompagnons la société guinéenne des pétroles dans son extension sur Coronthy. La SONAP a bien voulu nous faire confiance en nous attribuant le contrat pour la réalisation de ce dépôt qui permettra le stockage de 112 000 m<sup>3</sup> de produits d'hydrocarbures. Monsieur le directeur de la SONAP soyez assuré ainsi que tous vos collaborateurs, que le groupe Parlym à travers ce contrat que vous nous confiez mettra tout en œuvre afin que d'autres sociétés locales de travaux que nous mobiliserons pour ce chantier pour que vous voyez dans les délais impartis, les installations respectueuses des normes de sécurité en vigueur et aussi les réglementations environnementales. » Reste à savoir maintenant si les clauses du contrat seront respectées à la lettre.

**Mamadou Saïdou**

## VICTIMES DE VIOL AU STADE DU 28 SEPTEMBRE

## Le témoignage bouleversant de Fatoumata Barry

**L**e mercredi 15 mars 2023, à la reprise de l'audience publique au tribunal criminel de Dixinn délocalisé à la Cour d'Appel de Conakry, Fatoumata Barry, qui fait partie des nombreuses femmes violées, a donné un témoignage bouleversant sur le calvaire qu'elle a vécu le 28 septembre 2009 au stade du même nom.

« J'ai été victime de violences sexuelles, le jour de la marche organisée par les forces vives au stade du 28 septembre. Ce

jour là, je suis sortie avec ma cousine. Une fois sur les lieux, j'ai aperçu Colonel Tiégboro Camara, qui demandait à ce que la manifestation soit reportée. Mais, il y avait un autre groupe qui s'opposait et qui disait que c'est ce jour du 28 septembre qu'on a dit non au Général de Gaulle, et que c'est ce même jour qu'on dira non au régime en place. Un peu plus loin, j'ai vu l'ancien Premier ministre, Jean Marie Doré. Le carnage a aussitôt commencé et les militaires ont

commencé à tirer. Pendant une heure de temps, ils ont commencé à nous frapper avec les matraques. Ils ont pris le couteau et déchiré mon pantalon et mon maillot bleu et mon slip blanc, alors que j'étais en règles. Ils m'ont mise nue et d'autres ont dit de faire par derrière. Ils m'ont traînée par terre et ils ont continué à me frapper jusqu'à ce que je pouvais plus crier. Ils ont donc profité d'introduire leur main dans ma partie génitale. Il y avait aussi un policier qui détenait

un truc à la main qu'il a également introduit dans mon sexe. Ces policiers et d'autres, je ne sais pas ce qu'ils n'ont pas fait sur moi. Je n'ai pas inventé, ce sont des réalités. Ils urinaient sur moi après leur sale besogne. C'est un autre militaire qui est venu leur demander d'arrêter. Mais ils disaient que c'est un ordre qu'ils ont reçu. C'est ce dernier qui m'a poussée jusqu'à la porte. Et malheureusement, un d'entre eux m'a suivie jusqu'à pour continuer à me frapper

avec sa matraque. C'est pourquoi aujourd'hui je ne peux pas garder les cheveux. Ma tête est tout le temps rasée car j'ai toujours chaud», a témoigné à visage découvert Fatoumata Barry.

**Mamadou Saïdou**

*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*



## MÉDIATION DANS LA CRISE GUINÉENNE

## Le regard de Sékou Koureissy Condé du parti Arena

**Sékou Koureissy Condé est le leader du parti Arena. Il est aussi connu comme un médiateur expérimenté dans les crises sociopolitiques en Afrique de l'ouest. Répondant à Mediaguinee qui lui a demandé s'il avait été contacté pour un éventuel rapprochement entre les acteurs majeurs de la scène politique guinéenne, il a indiqué le type de médiation qui l'intéresserait.**



« La médiation qui m'intéresserait, dans l'état actuel des choses, est celle qui mettrait en évidence la volonté réelle du pouvoir de négocier objectivement

avec tous les acteurs politiques, sociaux et économiques sur les enjeux de la transition: bilan et perspective ? Pour le reste et pour revenir

à votre question, non, personne ne me l'a demandé. Mais je me dis aussi qu'en de pareilles circonstances, avant qu'un ancien Président de la

République présente son plan de reconquête et égraine ses réserves et ses rancunes, il lui faut aussi parler des lacunes et autres imperfections qui ont émaillé son temps et conduit à tout cela aujourd'hui. Quand on a été dignement soutenu, suivi pendant 20 ans par la majorité et que tout cela aboutisse à une telle violence dans la rupture, il faut dire la vérité des choses et faire un mea-culpa avant tout. C'est extrêmement difficile mais important. Cet effort de reconnaissance envers les femmes et les hommes qui vous ont cru est un nécessaire exercice de libération de conscience. Les réalisations parleront

d'elles-mêmes, mais qui parlera de toutes ces victimes d'hier et d'aujourd'hui sous nos yeux ? Un bon diagnostic fera toujours un meilleur traitement et comme disait l'autre, nous sommes tous à l'image de la lune, chacun a un côté sombre. Que Dieu donne à chacun de nous, la sagesse de la mesure et de la retenue. Pour aider notre pays, il nous faut savoir tirer les leçons de l'histoire et se rendre compte que toute entreprise humaine a un début et une fin. », a expliqué l'ancien ministre de la Sécurité sous Lansana Conté.

**Mamadou Saïdou**

## MÉDIAS

## L'AGPE lance officiellement ses activités à Conakry

**Créée depuis plusieurs mois, l'Association guinéenne de la presse écrite (AGPE), a lancé officiellement ses activités, le mardi 14 mars 2023, à la maison de la presse de Guinée sise à la Minière dans la commune de Dixinn.**

**D**ans son allocution, Kadiatou Conté, présidente de cette structure naissante, n'a pas manqué de faire une mise au point par rapport à cette initiative dans la réglementation du paysage médiatique. Pour elle, l'objectif principal de cette association, est de redorer l'image de la presse écrite en Guinée.

« L'Association guinéenne de la presse écrite a pour objectif principal, le développement de la presse écrite, la formation des journalistes de tous bords. L'AGPE répond ainsi aux besoins locaux des autorités, des institutions et des associations de médias de Guinée. Elle est l'émanation d'un citoyen responsable de notre pays en matière de la presse, comparativement aux autres. La mission principale de l'AGPE, c'est de contribuer au développement de la presse écrite indépendante et responsable en République de Guinée, pour défendre les

intérêts de la profession et par ricochet, les biens matériels, moraux de tous ses membres ... », rassure-t-elle.

Dans cette même optique, la présidente très déterminée avec son équipe compte révolutionner désormais la presse écrite ainsi que de nombreuses perspectives sont en gestation notamment la création d'un site Web de l'AGPE ([agape.org](http://agape.org)).

D'après la présidente, ce site sera une plate-forme qui sera mise à la disposition de l'ensemble des organes membres de cette association, qui pourront publier la Une non seulement de leurs journaux, mais mieux, ça sera une plateforme pour l'ensemble des médias et de la presse de Guinée, pour se référer afin de comprendre qui a édité quoi et quelle est la Une de chaque journal membre de cette association. « Nous faisons également la facilitation de l'impression des journaux membres. Sur le



point, nous envisageons de créer avec l'aide des partenaires pour la levée des fonds que nous allons faire, créer une imprimerie qui sera dédiée à cette association et aux organes membres. Mais en attendant, nous comptons créer un partenariat entre les imprimeries qui sont sur place, afin de faciliter l'impression pour nos différents journaux, membres de cette association. Nous aurons également l'organisation de la rentrée médiatique de la presse nationale et internationale de la presse écrite et indépendante

en Guinée, comme ça se fait ailleurs ».

Il faut noter que plusieurs journaux de la place sont membres de l'association de la presse écrite (AGPE). L'on peut citer entre autres : »Le Magazine Tamala, Le Lynx, Le Pays, Le Patriarche, La Voix

du peuple plus, le Journal d'appel d'offres, La Riposte, Le Démocrate, Le Diplomate, Dolon, le Magazine Emergence, le Fouineur, l'Aigleinfos, l'Indépendant, la République, Affiches guinéennes et le Concret".

**Goua Guilavogui**

*Lire L'Aigle Infos,  
c'est lire la vérité  
et la vertu*



## INSPECTION GÉNÉRALE DE LA POLICE

## Siba Kolié passe le témoin à Mamadouba Paye Camara

**Le mercredi 15 mars 2023, au cours d'une cérémonie, le commissaire divisionnaire de Police, Siba Kolié, a passé le témoin au général Mamadouba Paye Camara, à l'inspection générale de la police et de la protection civile.**



« Monsieur l'inspecteur général entrant, comme vous le savez, l'inspection générale est un outil essentiel, du contrôle interne et de suivi des orientations stratégiques du ministère qui nécessite forcément, la vigilance qui doit permettre de déceler les fautes, les manquements et les sanctions lorsque c'est nécessaire.[...] En passant le témoin, monsieur l'inspecteur général, je voudrais citer entre

autres, quelques activités réalisées par l'inspection générale de police et de protection civile courant 2022. Au cours du mois de février 2022, sur instruction de monsieur le ministre de la Sécurité et de la Protection civile, l'inspection a effectué des missions d'audit à l'OTAV, à l'ORDEF. Dans la même période, elle a procédé à l'identification et au recensement des patrimoines

bâti et non bâti du ministère de la sécurité et de la protection civile. Il s'en est suivi aussi du recensement de police et de protection civile. », a indiqué l'inspecteur général sortant Siba Kolié.

Nouhan Traoré, le SG du ministère de la sécurité et de la protection civile, s'est exprimé en ces termes : « Le gouvernement de la transition a une mission (...). Alors, pour

conduire cette mission il faut des efforts conjugués de l'ensemble des directions générales, l'ensemble des directions centrales, l'ensemble des services déconcentrés du département. C'est nos efforts conjugués qui nous permettront d'atteindre nos résultats escomptés....Je voudrais tout de même rappeler qu'il ne saurait y avoir des services de police ou de protection civile, digne de nom qui ne soit pas respectueux des règles d'éthique et déontologique des lois de la République.(...) Et qui doit assurer le respect quotidien de ces dispositions ? Qui est le gardien de ces textes légaux et réglementaire ? Qui est le gardien du respect des procédures dans nos différents services ? C'est bien l'inspecteur général de police et de protection Civile.[...] Voilà votre mission. »

Dans son discours de prise de fonction, le Général Mamadouba Paye Camara, inspecteur général entrant de

la police et de la protection civile a déclaré : « La réussite de l'exaltante mission des services de sécurité pour répondre aux aspirations de nos concitoyens, dépendra sans nul doute de son personnel qui ferait l'exercice des tâches au quotidien et conformément aux textes réglementaires en vigueur. C'est pourquoi l'inspection générale de police et de la protection civile dont j'aurais désormais la charge d'assumer le rôle du premier responsable s'appuiera sur trois (3) grandes missions qui sont: s'assurer que les policiers respectent strictement les lois et règlements ainsi que le code de la déontologie dans le cadre de cette mission. L'inspection doit mener des enquêtes à la demande des autorités administratives et judiciaires uniquement, mener les études afin d'améliorer le fonctionnement du système de sûreté et de protection »,

**Mamadou Saïdou**

## CRIME DE GUERRE EN UKRAINE

## La CPI émet un mandat d'arrêt contre Poutine

**La Cour pénale internationale (CPI) a déclaré vendredi avoir émis un mandat d'arrêt contre le président russe Vladimir Poutine pour le crime de guerre de « déportation illégale » d'enfants ukrainiens depuis le début de l'invasion russe.**

**L**a CPI, qui siège à La Haye, a également émis un mandat d'arrêt contre Maria Lvova-Belova, commissaire présidentielle russe aux droits de l'enfant, pour des accusations similaires.

La Russie n'est pas membre de la CPI et selon les experts, il est peu probable qu'elle remette des suspects. La cour n'a pas précisé comment elle prévoyait l'exécution des mandats d'arrêts.

« Aujourd'hui, 17 mars 2023, la Chambre préliminaire II de la Cour pénale internationale a émis des mandats d'arrêt contre deux personnes dans le cadre de la situation en Ukraine : M. Vladimir Vladimirovitch Poutine et Mme Maria Alekseyevna Lvova-Belova », commissaire présidentielle aux droits de l'enfant en Russie, a déclaré la CPI dans un communiqué.

M. Poutine « est présumé responsable du crime de guerre de déportation illégale de population (enfants) et de transfert illégal de population (enfants) des zones occupées d'Ukraine vers la Fédération de Russie », a ajouté la cour.

« Les crimes auraient été commis sur le territoire ukrainien occupé au moins à partir du 24 février 2022 », a poursuivi la CPI, ajoutant qu'il existait « des motifs raisonnables de croire que M. Poutine est personnellement responsable des crimes susmentionnés ».

M. Poutine est présumé responsable à la fois directement en commettant les actes et pour « l'incapacité à exercer un contrôle approprié sur les subordonnés civils et militaires qui ont commis les actes, ou ont permis qu'ils soient commis », selon le communiqué.

– « Butin de guerre » –

Lundi, le New York Times avait rapporté que la CPI s'apprêtait à lancer des poursuites contre des Russes pour le transfert d'enfants vers la Russie et pour les frappes délibérées sur des infrastructures civiles en Ukraine.

Le procureur de la CPI Karim Khan a déclaré plus tôt ce mois-ci après une visite en Ukraine que les enlèvements présumés d'enfants faisaient « l'objet d'une enquête prioritaire ».

« Les enfants ne peuvent pas être traités comme un butin de guerre », avait-t-il déclaré.

M. Khan a souligné qu'il avait visité un centre de soins pour enfants dans le sud de l'Ukraine qui était « vide, à la suite de la déportation présumée d'enfants d'Ukraine vers la Fédération de Russie » ou d'autres zones occupées.

Ni la Russie ni l'Ukraine ne



sont membres de la CPI, mais Kiev a accepté la compétence de la cour sur son territoire et travaille avec le procureur.

La CPI, créée en 2002 pour juger les pires crimes commis

dans le monde, enquête depuis plus d'un an sur d'éventuels crimes de guerre ou contre l'humanité commis pendant l'offensive russe.

**AFP**



## USINES DE PRODUCTION D'EAU MINÉRALE

### Une prolifération qui fait réagir le CNT

**A la faveur d'une plénière du Conseil national de la transition (CNT) qui s'est tenue le vendredi 16 mars, la ministre du Commerce, de l'Industrie et des PME, Louopou Lamah, a été interpellée sur la prolifération des usines de production d'eau minérale dans le pays.**



« L'Assemblée exigera à la fin de la séance, des mesures de nature à protéger la population guinéenne par rapport à cette prolifération d'usines de fabrique d'eau. Nous allons faire ne suffit pas quand la santé publique est menacée, quand la vie humaine en dépend. La célérité dans les mesures, l'efficacité dans les réponses sont aussi essentielles. Qu'il plaise donc aux conseillers nationaux de noter des éléments d'observation. L'exercice sera soldé par une liste de mesures pour aider l'exécutif à avoir un contrôle sur les questions dont les réponses n'ont pas été satisfaisantes», a martelé Dr Dansa Kourouma, le président du Conseil national de la transition, l'organe législatif de la transition. En réponse, la ministre du Commerce, de l'Industrie et

des PME, Louopou Lamah, a tenu à rassurer les conseillers nationaux. « Au jour d'aujourd'hui, nous n'avons pas une liste exhaustive des unités industrielles productrices d'eau minérale. Mais qu'à cela tienne, toute eau devant être mise sur le marché de la consommation, passe d'abord à l'Office National de Contrôle de Qualité. C'est ainsi qu'en 2022, nous avons pu analyser 1096 échantillons. Et vous avez vu que nous étions sur le terrain pour mettre hors d'état de nuire, toute eau impropre à la consommation. Et mieux, depuis mon arrivée, j'ai interdit toute délivrance d'agrément pour l'implantation et la production d'eau minérale, que ça soit en bouteille ou en sachet. Car, il est temps pour nous de toiletter le secteur», a-t-elle expliqué.

**Mamadou Saïdou**

Lisez le journal numérique sur le site

**KèfinaFasso**  
www.kefinafasso.com

Votre site indépendant d'information tous azimuts.

## GOUVERNEMENT DE TRANSITION

### Le compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 16 mars 2023

**La Session Ordinaire du Conseil des Ministres s'est tenue ce jeudi 16 mars 2023 de 10H à 12H, sous la Haute Autorité de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA.**

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION.

II. COMPTE RENDU DES SESSIONS ORDINAIRES DES CONSEILS INTERMINISTRIELS DES MARDIS 07 ET 14 MARS 2023.

III. DÉCISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

IV. DIVERS

I. MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA TRANSITION

Son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, a commencé son message par rappeler la visite de travail qu'il a effectuée dans la Région Administrative de N'zérékoré à l'occasion de la Journée Internationale des Droits des Femmes. A cet effet, il a dit avoir été très honoré de l'accueil qui lui a été réservé et de l'organisation qui a accompagné la commémoration du 8 mars 2023.

A cette occasion, le Président de la Transition a souhaité une bonne commémoration de cette journée à toutes nos mères et sœurs en Guinée et à l'Extérieur du pays.

Par ailleurs, le Chef de l'Etat a mis son séjour à profit pour demander de renforcer l'Administration Publique à l'intérieur du pays et d'impliquer les administrateurs locaux dans la gestion des projets de l'Etat et de les associer dans le suivi des différents travaux, notamment les infrastructures (phases d'études, d'exécution et de retour d'expérience).

Dans la même lancée, il a également demandé d'impliquer davantage l'Administration locale dans la gestion des affaires publiques tout en promouvant la bonne gouvernance.

En outre, le Président de la Transition a rappelé que le 15 mars 2023 était la date butoir pour le rapatriement des avoires de l'Etat concernant les Etablissements Publics Administratifs (EPA) et les Sociétés Publiques dans les comptes de la Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG) et de la Banque Nationale d'Investissement de Guinée (BNIG). A ce sujet, le Chef de l'Etat s'est interrogé sur cette situation en rappelant qu'aucune dérogation ne sera tolérée. Dans la même logique, le Président de la Transition a demandé au Ministre de l'Economie et des Finances et au Gouverneur de la BCRG de lui donner une information actualisée concernant le rapatriement des avoires de l'Etat.

Pour terminer, le Chef de l'Etat est revenu sur l'état d'avancement de ses treize (13) instructions prioritaires en



invitant à tour de rôle les chefs de Départements concernés à lui faire un compte rendu.

II. COMPTE RENDU DES SESSIONS ORDINAIRES DES CONSEILS INTERMINISTRIELS DES MARDIS 07 ET 14 MARS 2023 POUR LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTRIEL DU MARDI 07 MARS 2023

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Docteur Bernard GOUMOU a articulé son message autour de trois points à savoir :

- Le rapatriement de nos compatriotes en situation de détresse en Tunisie ;
- La visite du Premier Ministre à Kassa dans le cadre du samedi de l'assainissement ;
- La commémoration du 08 mars 2023

S'agissant du premier point relatif au rapatriement de nos compatriotes en situation de détresse en Tunisie, le Premier Ministre a rendu un vibrant hommage au Président du CNRD, Président de la Transition, Chef Suprême des Armées pour avoir été le Premier Chef d'Etat à organiser cette opération. A cet effet, il a mentionné que le Colonel Mamadi DOUMBOUYA a personnellement accueilli et apporté son soutien psychologique à toutes ces personnes qui ont regagné notre pays. Le Chef du Gouvernement a indiqué qu'au-delà d'un simple geste de solidarité et d'humanisme, le retour au pays de nos frères et sœurs à bord d'un avion floqué des couleurs nationales a rendu les membres du Gouvernement de la Transition fiers d'être Guinéens et fiers de servir la Guinée aux côtés d'un Soldat Patriote, déterminé à rendre à la République de Guinée son prestige historique. Dans la même lancée, il a adressé ses remerciements à toutes celles et ceux qui ont œuvré à la réussite des premières opérations de rapatriement et a félicité le ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Guinéens Etablis à l'Etranger pour son engagement sans faille à accomplir sa mission. Aussi, le Premier Ministre a réitéré l'engagement du

Gouvernement de continuer à se porter au chevet des retournés de Tunisie.

Concernant le deuxième point relatif à sa visite à Kassa dans le cadre du samedi de l'assainissement, le Chef du Gouvernement s'est dit heureux de retourner dans cette commune avec le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence accompagné des travailleurs de la Primature afin de procéder à l'assainissement des espaces publics.

A ce sujet, le Premier Ministre a souligné que sa délégation et lui-même ont été impressionnés par l'appropriation par les populations de cette action citoyenne lancée sur la grande île par le Président de la Transition le 14 juillet 2022. Car, pour lui, entre ce jour du lancement des actions de nettoyage et maintenant, le changement est perceptible dans la mesure où aucun tas d'immondices n'est visible sur les îles constituant la Commune de Kassa.

Dans la même logique, le Chef du Gouvernement et sa délégation ont félicité le maire, ses conseillers et les populations pour avoir réussi ce changement de comportement. Car ce modèle est à pérenniser et à élargir aux autres localités du pays.

Par ailleurs, le Premier Ministre a affirmé avoir mis à profit cette journée pour apprécier les infrastructures réalisées et en cours initiées par le Président de la Transition à savoir :

- Des quais flottants à Kassa et Fotoba ;
  - Un bateau de 70 places avec une forte subvention du ticket d'embarquement mis à la disposition des populations des îles ;
  - La construction d'un nouveau lycée ;
  - La construction d'un centre de santé amélioré de 24 blocs ;
  - L'amélioration de la couverture du réseau téléphonique et d'internet.
- Pour accompagner cette commune, le Chef du Gouvernement et sa suite ont relevé qu'il y'a nécessité de

(Suite page 11)



## GOUVERNEMENT DE TRANSITION

## Le compte rendu du Conseil des ministres du jeudi 16 mars 2023

renforcer l'administration déconcentrée notamment au niveau des services de santé, de l'éducation et des ressources humaines. A ce sujet, il a invité les ministres en charge de ces secteurs à engager une réflexion rapide pour procéder à la nomination des administrateurs communaux. Quant au troisième et dernier point relatif au 08 mars 2023, le Premier Ministre a souhaité une joyeuse commémoration de la Journée Internationale des Femmes. A cette occasion, il a exprimé sa reconnaissance à l'immense talent et apport des filles et femmes de Guinée au développement socio-économique de notre pays. Aussi, le Premier Ministre a tenu à rassurer de l'engagement du Gouvernement de la Transition à intensifier ses efforts en vue de garantir aux femmes guinéennes l'émancipation et l'autonomisation. Pour lui, les femmes constituent la pierre angulaire de la politique sociale du Président de la Transition en indiquant que les réformes et les investissements en cours visent à répondre aux préoccupations des femmes en termes d'infrastructures de base et de cohésion sociale.

Pour terminer, le Chef du Gouvernement a informé que cette année, les femmes ministres s'étaient rendu à l'intérieur du pays pour communier avec leurs sœurs la traditionnelle journée du 08 mars.

## AU TITRE DES COMMUNICATIONS

Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat a fait une communication relative au projet de Loi portant révision des Lois L022, 023, 024 et 025/CTRN du 06 août 1998, respectivement créant le Fonds de Promotion et de Développement Touristique et instituant les taxes parafiscales dénommées taxes de promotion touristique, taxes de plage et taxes sur la location de véhicules.

## POUR LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTERIEL DU MARDI 14 MARS 2023

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement Docteur Bernard GOUMOU a porté son message sur trois (3) points :

- La célébration du 08 mars 2023 ;
- La rencontre avec certains acteurs sociopolitiques qui étaient absents au cadre de dialogue inclusif ;
- La mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres.

S'agissant du premier point relatif à la célébration du 08 mars 2023 : Le Chef du Gouvernement a adressé ses vives félicitations à son excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, qui a donné un éclat particulier cette année à la célébration de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Car, en se rendant à l'intérieur du pays, il a su donner un sens profond à cet événement qui a suscité un grand espoir chez les

femmes pour la proximité physique créée et les messages partagés.

Dans la même logique, le Premier Ministre a adressé ses remerciements à Madame la Ministre en charge de la Promotion Féminines et à toutes les autres femmes Ministres du Gouvernement de la Transition qui ont suscité autour du 08 mars un engouement rarement atteint ces dernières années dans le pays profond.

Le Chef du Gouvernement a mentionné que cet événement qui a entraîné cette ferveur populaire doit être soutenu par des actes concrets allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie de nos compatriotes et surtout des femmes qui restent les premières cibles des actions du Gouvernement de la Transition. Par ailleurs, il a souligné que les engagements annoncés dans l'appui à la digitalisation, la lutte contre les violences basées sur le genre, l'amélioration progressive du taux de femmes dans la prise de décisions sont des indicateurs qui devront faire la fierté du Gouvernement de la Transition avant le 08 mars 2024.

Pour ce faire, le Chef du Gouvernement a réitéré son espoir sur la détermination de tout un chacun à relever ces défis.

Concernant le deuxième point de son message relatif à la rencontre avec certains acteurs sociopolitiques qui étaient absents au cadre de dialogue inclusif inter-guinéen. Le premier Ministre a informé que depuis le lundi 6 mars 2023, il a entamé une série de rencontres avec certains acteurs sociopolitiques qui étaient absents au cadre de dialogue inclusif. A ce sujet, il a fait savoir que les religieux appuyés par le Ministre Secrétaire Général des Affaires Religieuses, ont mené plusieurs missions de médiation auprès des acteurs concernés afin de favoriser la cohésion sociale dans le pays et que ces missions ont permis dans un premier temps de faire reporter la marche annoncée par certains acteurs sociopolitiques le 9 mars 2023, et dans un second temps de faciliter une première rencontre pour des pourparlers entre le Gouvernement et ces acteurs.

En outre, le Chef du Gouvernement a salué cette évolution notable qui a ramené autour de la table des acteurs qui étaient jusqu'à présent retissants à accepter la main tendue du Gouvernement de la Transition. A cet effet, il a fait savoir que les intentions sont aujourd'hui exprimées de vives voix car il s'agit à présent de poursuivre les efforts tout en disant la vérité aux parties.

Dans la même lancée, le Chef du Gouvernement a réitéré la confiance à la sagesse, au patriotisme et à la responsabilité de nos religieux dans la conduite des prochaines rencontres entre le Gouvernement représenté par les Ministres en charge de l'Administration du Territoire, des Affaires étrangères et de la Justice et les acteurs politiques et sociaux regroupés au sein des Forces Vives de Guinée. Par

ailleurs, conformément aux instructions du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a rassuré que le Gouvernement de la Transition continuera de bonne foi à tout mettre en œuvre pour rassembler les Guinéens et les amener à faire du dialogue le seul moyen de résolution de leurs divergences de vue.

A propos du troisième et dernier point relatif à la mise en œuvre des décisions du Conseil des Ministres concernant les mesures de gestion des EPA, le Premier Ministre a fait une mise au point sur la mise en œuvre de certaines décisions du Conseil des Ministres antérieurs. A ce sujet, il a ordonné aux Ministres concernés de prendre des dispositions pour fournir les éléments de décision pour l'arbitrage d'ici le 15 mars 2023, en vue de : fusionner ou supprimer, rationaliser les dépenses et améliorer la gouvernance des EPA, par un suivi rigoureux (des salaires, des projets, des stratégies conformément à la politique du Gouvernement, etc.).

A cet effet, il a invité tous les Ministres à préparer leurs rapports qui ont été présentés au Conseil de ce Jeudi 16 mars 2023.

Quant au Ministre des Mines et de la Géologie, l'instruction lui a été donnée de préparer son rapport à l'attention du Chef de l'Etat, sur les projets individuels ou communs de construction des raffineries par les sociétés GAC, SMB, TBEA, SBG, SPIC, KIMBO et CDM CHINE.

Enfin, le Chef du Gouvernement a invité le Ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire à présenter son rapport à l'attention du Chef de l'Etat, sur l'état d'avancement de la mise à disposition des terrains devant abriter les sièges sociaux de toutes les entreprises : les banques, les assurances, les sociétés minières, les sociétés de téléphonies et autres.

## AUX TITRES DES COMMUNICATIONS.

Le Ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire a fait une communication relative au projet de Décret portant règlementation des opérations de lotissement en République de Guinée.

La Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises a fait trois communications sur :

- La Politique Nationale du Développement Industriel de la République Guinée ;
- Le projet d'Initiative d'Estampillage et d'Étiquetage des Produits en République de Guinée ;
- Le projet de Centre de Technologie d'Inspection et de Quarantaine des Entrées et Sorties des Produits Marchands en République de Guinée.

AUX TITRES DES DÉCISIONS. I. Ministère de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire : Communication relative au projet de Décret portant règlementation des opérations de lotissement en République de Guinée.

Le Conseil, après avoir reconnu les problèmes récurrents qui existent en matière de gestion domaniale, a soutenu le projet de décret. Dans le

but de consolider le présent projet de décret, le Conseil a invité le Ministre à se mettre en rapport avec les départements sectoriels en vue de prendre en compte leurs préoccupations conformément à la vision du Chef de l'Etat que sont :

- L'équilibre social pour l'accès au domaine ;
- La sécurisation des domaines de l'Etat afin de les rendre inaliénables ;
- L'introduction d'une redevance de lotissement pour permettre à l'Etat de faire face aux dépenses ;
- La viabilisation des domaines lotis avant affectation pour éviter l'occupation anarchique ;
- La prise en compte de l'apport de tous les acteurs (architectes, géomètres, sociétés de BTP...)

II. Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises : Communication relative à la Politique Nationale du Développement Industriel de la Guinée.

Le Conseil a soutenu à l'unanimité la Politique Nationale de Développement Industrielle de la Guinée qui est une première du genre depuis plusieurs décennies et qui fait partie des priorités Présidentielles.

Le Conseil a invité Madame la Ministre à se mettre en rapport avec le Ministre Secrétaire Général du Gouvernement pour dispositions à prendre avant sa transmission au CNT.

## AUX TITRES DES DIVERS. POUR LA SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERMINISTERIEL DU MARDI 07 MARS 2023

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le Conseil de l'organisation d'un programme de formation à l'intention des membres du Conseil national du dialogue social assuré par les experts du Bureau International du Travail. Le Ministre de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Alphabétisation a fait un compte rendu succinct de sa visite de travail en Arabie Saoudite. Visite au cours de laquelle 137 bourses d'études ont été octroyées à notre pays.

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a fait part de la mobilisation sans relâche d'une équipe de médecins chargés de suivre l'état de santé des retournés de Tunisie.

Le Ministre de la Culture, du Tourisme et de l'Artisanat s'est félicité du premier prix du Film des Ecoles Africaines de Cinéma que notre pays a remporté au Fespaco 2023 au Burkina Faso.

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique a informé le Conseil du lancement du pré-enrôlement des Fonctionnaires et Contractuels de l'Etat, le lundi 13 mars 2023, pour le volet du recensement biométrique.

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique a rassuré le Conseil que la prise en charge des rapatriés de Tunisie se poursuit dans de très bonnes conditions.

Le Ministre en charge de l'Energie, a fait le compte rendu de sa mission à Téhéran, en République Islamique d'Iran.

La Ministre du Plan et de la Coopération Internationale a fait le point sur le suivi de la mission de Doha : A ce sujet, un Plaidoyer du projet de Création de l'Institut International de la Coopération Internationale a été portée devant l'Assemblée Générale du Système des Nations Unies et celle-ci a soutenu et félicité l'initiative.

Ensuite, elle a informé de la signature d'une convention ce mercredi 15-mars-2023 entre la République de Guinée et l'Union Européenne d'un montant de 10 millions d'euro pour l'entrepreneuriat féminin.

Et enfin, de la confirmation de la Guinée au Conseil d'Administration de l'Institut Africain de Développement Economique et de la Planification – IDEP.

Le Ministre de l'Energie, de l'Hydraulique et des Hydrocarbures a fait le compte rendu de la participation de la délégation guinéenne à la première conférence scientifique et de coopération économique entre la République Islamique d'Iran et les pays de la zone CEDEAO. Il a informé le Conseil qu'au terme de la mission, il a été procédé à la signature entre la délégation guinéenne et les autorités iraniennes de trois (3) mémorandums d'entente respectivement sur :

La mise en place d'un mécanisme de troc pétrole iranien contre produits minier et agricole guinéens, la coopération dans les domaines du pétrole, du gaz et de la pétrochimie et, la coopération dans les domaines de l'enseignement, de la formation et de la recherche scientifique. Madame la Ministre de la Promotion Féminine, de l'Enfance et des Personnes Vulnérables a au nom de ses homologues de la Pêche, de l'Information et de l'enseignement supérieur fait le compte rendu de leur mission commune à New York à l'occasion de la 67ème session des Nations Unies sur le Statut de la Femme.

Le Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République a informé le Conseil de la cérémonie de relance, sous le leadership de son Excellence Monsieur le Président du CNRD, Président de la Transition, Chef de l'Etat, Chef Suprême des Armées, le Colonel Mamadi DOUMBOUYA, des activités du projet Simandou. Il a aussi informé le Conseil de l'adoption de la loi portant Statut Général des Autorités Administratives Indépendantes (AAI) par le Conseil National de la Transition, le 13 mars 2023.

Le Ministre de l'Habitat de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire a informé le Conseil de la tenue le 15 mars de l'atelier de présentation du Schéma Directeur du grand Conakry sous la présidence du Ministre Directeur de Cabinet de la Présidence de la République.

Le Conseil des Ministres